folklore

REVUE TRIMESTRIELLE
PRINTEMPS 1960

97

REVUE FOLKLORE

Directeur:

J. CROS-MAYREVIEILLE

Directeur du Musée Audois des Arts et Traditions Populaires

Domaine de Mayrevieille par Carcassonne Secrétaire :

René NELLI

Conservateur du Musée des Beaux-Art de Carcassonne

Directeur du Laboratoire d'Ethnographie régionale de Toulouse

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne Abonnement : 500 fr. par an - Prix du numéro : 130 fr.

Adresser le montant au

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », Carcassonne Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

"Folklore"

Revue trimestrielle publiée par le Centre de Documentation et le Musée Audois des Arts et Traditions populaires

Fondateur: le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

Organe de la Société Montpellieraine d'Ethnographie et de Folklore et de la Fédération des groupes folkloriques du Languedoc-Rouergue

Tome XIV

23^{me} Année — N° 1

PRINTEMPS 1960

FOLKLORE (23° année - n° 1)

PRINTEMPS 1960

Revue trimestrielle authore purelle Cente

SOMMAIRE

MAURICE L. A. LOUIS

La procession de la « SANCH » à Perpignan.

CHARLES JOISTEN

Notes sur le Folklore de l'Ardèche.

RENÉ VIDAL

Le Conte marocain du bûcheron et du roi de la Forêt.

Chronique de la Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue.

LA PROCESSION DE LA "SANCH" A PERPIGNAN

Depuis quelques années, et renouant des traditions anciennes, le Roussillon célèbre avec éclat la Semaine Sainte par la procession dite « de la Sanch » qui se déroule à Perpignan, principalement.

Vieille coutume, en effet, car on connaît deux relations de la procession du Jeudi-Saint, à Perpignan. La première dans une lettre du R.P. Lestrange, datée de 1708, conservée aux Archives Nationales; la seconde dans la « Description de la Province du Roussillon » par François Carrère qui figure dans le « Voyage pittoresque de la France », publié en 1787.

Cette procession constituait une des activités de « la Confrérie de la Sanch » qui, par ailleurs, accompagnait en grande pompe les condamnés à mort sur le lieu de leur supplice et s'occupait ensuite de leur assurer une sépulture.

Instituée le 11 octobre 1416 et approuvée par l'évêque d'Elne le 20 octobre suivant, la Confrérie de la Sanch comprenait non seulement des membres appartenant aux plus anciennes familles catalanes, « mais aussi chevaliers, bourgeois, mercadiers, humbles manouvriers et ses trois « regidors » (1) étaient élus alternativement dans toutes ces classes le jours de l'Epiphanie. » (2)

A l'imitation des processions espagnoles, celles de Perpignan sortait la nuit, durait quatre ou cinq heures et défilait dans les principaux quartiers de la ville, allant ainsi d'une église à une autre. Elle fut supprimée en 1777 par suite des excès de fanatisme, de gloriole et peut-être même d'un peu de sadisme, qui amenèrent certains pénitents à marcher, soit en se flagellant jusqu'à ruisseler de sang sur leur tunique blanche, soit en traînant de lourdes chaînes, soit en ayant les bras liés sur des barres de fer, soit enfin casqués, cuirassés et culottés de paille tressée, ce qui les obligeait à tenir les jambes écartées et à marcher en se dandinant; loin d'en tirer édification, le peuple les appelait « les Damejannes ».

⁽¹⁾ Grands prieurs laïcs de la Confrérie, entièrement vêtus de rouge, y compris la cagoule.

⁽²⁾ Philippe Toreilles dans «la Tramontane», numéro spécial 1951.

En 1790, la procession fut rétablie, mais les abus reprirent de plus belle ; aussi fut-il décidé qu'elle aurait désormais lieu l'après-midi. Elle y perdit beaucoup de pittoresque et tellement de ses attraits qu'en 1842 elle n'était qu'un pâle reflet de celles de jadis. Quant à la Confrérie de la Sanch, elle s'éteignit peu à peu et fut définitivement dissoute en 1866 à Ille, Vinça et Prades.

La procession composée de quelques figurants continua néanmoins chaque année à circuler sur le parvis et dans l'enclos de l'église Saint-Jacques, de Perpignan, jusqu'en 1943 où elle tenta un court circuit dans le quartier du Puig.

Un groupe de traditionnalistes entreprit de restaurer la Confrérie de la Sanch, sa procession, ses régidors et ses misteris. Depuis avril 1950 c'est chose faite et la procession circule à nouveau à travers le vieux Perpignan. Son ampleur a beaucoup gagné d'année en année, s'augmentant de misteris venus avec des groupements pieux des villages catalans, accompagnée d'un concours toujours croissant de spectateurs et de caparutxes » et d'un fond sonore d'innombrables hautparleurs; cependant elle reste loin derrière la splendeur des processions andalouses.

Et tout d'abord parce qu'elle a lieu l'après-midi, sous l'impitoyable soleil roussillonnais qui tue la lueur des cierges, ternit les dorures, interdit les torches et fane les fleurs. Ensuite, les « misteris », eux-mêmes, ne peuvent supporter la comparaison avec ceux de l'Espagne.

Ces « misteris » sont des personnages ou des scènes de la Passion du Christ, représentés par des statues de bois, grandeur nature ou presque, coiffées de longues perruques, fardées et habillées, fixées sur des plate-formes drapées de noir, ornées de feuillages et de fleurs et munies de quatre brancards. Elles sont portées par quatre ou huit membres de la corporation à laquelle elles appartiennent, vêtus de la « caparutxa » (3) noire, sauf les femmes qui sont en vêtements ordinaires noirs et coiffées de mantilles.

On est loin, par conséquent, de ces véritables monuments dont certains pèsent plus d'une tonne, d'une richesse extraordinaire, qui rutilent dans la nuit de Séville sous la lueur des centaines de cierges fixés dessus, ornés de baldaquins, de colonnes et de balustrades en bois sculpté et doré à la feuille

⁽³⁾ Ensemble formé par la robe longue, serrée à la taille et la cagoule qui mesure un mêtre de hauteur. En Roussillon, elles sont noires, mais rouges pour les regidors. En Espagne, il en est de blanches, de violettes, outre les noires, avec accessoires de couleur suivant les confréries.

et qui brillent de l'incroyable quantité de joyaux portés par les Vierges revêtues de robes somptueuses (4).

Sous ces « pasos » peinent trente ou quarante porteurs invisibles alignés en plusieurs rangs dans l'armature métallique, le tout dissimulé derrière une tenture qui traîne jusqu'à terre. Leur effort conjugué ne peut dépasser quelques secondes, c'est-à-dire le temps de parcourir quinze ou vingt mètres. Pendant les pauses répétées on peut voir, parfois, la tenture se soulever, une tête ruisselante et décharnée chercher un peu d'air, puis la tenture retombe et, au coup de sifflet, sans un heurt, l'énorme machine se soulève pour aller se poser quelques mètres plus loin au milieu des applaudissements de la foule. En même temps, il n'est pas rare de voir un « pénitent » sortir de la file, rejoindre un groupe d'amis reconnus à la terrasse d'un café, s'asseoir, relever sa cagoule, avaler quelques consommation et rejoindre sa place. Les vrais pénitents, dans cette affaire, ce sont les porteurs, recrutés parmi les miséreux et qui accomplissent ce travail de forçat pour quelques douros et qui ne sont pas relayés.

*

Mais retournons à Perpignan où, au contraire de cette ambiance de kermesse joyeuse qui caractérise les processions andalouses, tout est mis en œuvre pour augmenter l'impression lugubre de la procession qui se déroule au son du « Miserere des Pendus » répercuté par les haut-parleurs. Elle est conduite par le « regidor » en caparutxe rouge, tenant en main une cloche de fer au son fêlé, suivi de trois porteurs de tambours voilés de crêpe qui battent un roulement espacé de marche funèbre.

Viennent ensuite, dans un ordre soigneusement réglé, portés (5) et encadrés par des caparutxes et escortés d'une double file d'hommes ou de femmes en vêtements noirs :

La croix des *Improperis* (injures) chargée des attributs de la Passion, les croix processionnelles, croix de missions, croix de Gistal, de saint Gaudérique, etc.,

Les chevaliers de Malte,

Les bannières et étendards des diverses églises et paroisses, Le misteri du Jardin des Oliviers (corporation des jardiniers),

Le misteri de l'Ecce Homo (corporation des avocats),

⁽⁴⁾ Souvent, de riches andalouses offrent leur robe de mariée ou des robes de grande cérémonie pour le vestiaire des Vierges.

⁽⁵⁾ A l'extérieur du misteri,

Le misteri de Sainte-Véronique (jeunes filles en mantilles blanches),

Le misteri de la flagellation (Céret),

Le misteri du Couronnement d'épines (Catlar),

Le misteri de la Vierge des Sept Douleurs (dames en mantilles noires),

Le misteri de la Vierge des Epines (paroisse Saint-Mathieu) escorté par des dames,

Le misteri de la Vierge des Douleurs (paroisse de la Réal) accompagné par des femmes,

Le misteri du Portement de Croix,

Le misteri de la Vierge de la Soledat (paroisse la Réal),

Le misteri du Lit du Christ,

Le misteri du tombeau du Christ, etc., etc... puis le clergé et, enfin, l'évêque (6).

D'année en année, d'autres misteris exhumés, restaurés, arrivent de tous les coins de la Catalogne française et espagnole pour grossir la procession de Perpignan qui se déroule dans une atmosphère incontestable de piété et de recueillement.

« Ces misteris portés par les hommes sont ceux que demande la tradition : la croix sur laquelle Jésus vient d'expirer; des crucifix auxquels à travers les siècles, les artistes naïfs et fervents font exprimer toute la souffrance et tout le renoncement. Ensuite, Jésus « couvert d'opprobre », vêtu du manteau rouge de la dérision et surtout, détaché de la croix, gisant exsangue dans le réalisme du corps d'où la vie s'est échappée et que n'éclaire pas encore le rayonnement divin. Puis, c'est la Vierge, la Vierge douloureuse, vêtue de noir, tragique dans son désespoir de Mère et qui surgit des fleurs dont on l'a entourée, le visage d'une pâleur de cire devant la croix toute nue vers laquelle elle tend un linceul en interrogeant le ciel... Entre ces misteris qui ont chacun leur histoire qui souvent ajoute à la profondeur de leur signification, la foule des fidèles, des hommes, des femmes, des enfants innombrables, chantant la gloire le Jésus et de sa croix dans un recueillement qui gagne instinctivement la haie de ceux qui, le long des rues et surtout aux carrefours se sont massés... Les prêtres ferment la procession, précédés des enfants de chœur. Elle va au rythme lent que scande la cloche du régidor dans les rues que les habitants ont parées « avec amour », qu'il s'agisse de draps blancs, de couvertures au crochet ou en piqué, que des mains pieuses ont garnis de fleurs multicolores et qui pendent

⁽⁶⁾ En 1959, la procession ne comportait pas moins de 77 groupes de fidèles et de misteris, ce qui donne une idée de son ampleur.

des fenêtres où brûlent des cierges, des tentures de couleur, souvent exotiques, que les marins ont dû porter de très loin, de châles qui drapent de minuscules autels; qu'il s'agisse surtout de ces objets religieux qui devaient orner les chapelles ancestrales, le chevet du lit où sont morts les anciens, rosaires de buis, christs de bois ou de plâtre, images pieuses très anciennes, « capellettes » dont certaines d'une inestimable rareté, statuettes de cire ornées de fleurs délicieusement fanées ou bien entourées de chandeliers de cuivre tout dorés, ces saints pris dans nos chapelles, ces Vierges romanes, ces Christs... » (7).

Des cérémonies du même genre ont lieu en fin de journée à Ille, à Céret, à Collioure et surtout à Arles-sur-Tech où elle se déroule la nuit et bénéficie du décor constitué par le cloître gothique.

A Céret, on trouve de plus, au matin de Pâques, la procession du Ressuscité: les hommes d'une part escortant une statue du Christ sorti du tombeau, les femmes d'autre part accompagnant une statue de la Vierge, suivent à travers la ville deux itinéraires différents. Lorsque les deux processions se rencontrent, elles s'arrêtent; les porteurs des deux statues se font face, la Mère et le Fils s'avancent l'un vers l'autre, se saluent, reculent et reprennent leur chemin (8). Une tradition probablement aussi vieille que la procession elle-même, veut que le Ressuscité tienne dans sa main levée, quelle que soit la date et le temps, un bouquet de cerises rouges. Une seule fois, en ces cinquante dernières années, dit-on, « la capitale des cerises » n'a pas été en mesure de fournir, le jour de Pâques, des fruits absolument rouges.

Ces fêtes roussillonnaises ont une importance populaire telle que la frontière espagnole reste ouverte toute la nuit du Vendredi Saint pour permettre aux Catalans, pour qui les frontières des Pyrénées n'existent pas, d'aller librement d'Espagne à Perpignan, à Collioure... ou à Gérone où se déroulent le même jour, à 22 heures, des cérémonies semblables.

Maurice L. A. LOUIS.

^{(7) «}L'Indépendant », dimanche 29 Mars 1959.

⁽⁸⁾ Le mouvement s'exécute ainsi, tandis que l'assistance chante un « goig » approprié : les porteurs du Christ s'avancent vers la Vierge et s'arrêtent à quelques pas ; là, les deux porteurs de devant fléchissent le genou de sorte que la statue se penche en avant ; puis ils se relèvent et reculent ; ce sont alors les porteurs de la Vierge qui exécutent le même mouvement ; ainsi trois fois chacun. Détail amusant : ces porteurs sont vêtus d'une ridicule chemise de toile blanche, courte, d'où dépassent les manches et les pantalons, serrée à la taille par une ceinture bleue pour les uns, rouge pour les autres. Cette chemise (ou blouse) qui excite les quolibets fut cause de la suppression de la procession pendant un temps, les vieux porteurs étant morts et aucun jeune ne consentant à l'endosser.

NOTES SUR LE FOLKLORE DE L'ARDÈCHE (*)

(SUITE ET FIN)

LA MAISON DU DIABLE.

« Actuellement, elle appartient au notaire Montgolfier. La Maison du Diable est perdue dans la montagne au-dessus de Tournon, au milieu des bois. Site magnifique. Elle domine le Rhône et toute la plaine immense qui s'étend entre les Alpes et les Cévennes et qui va jusqu'à la mer. Autrefois, soit dans la plaine, soit dans la montagne, on chassait le sanglier, l'ours, le cerf, même le loup, paraît-il. Il ne reste plus que les sangliers. Sous Philippe le Bel, 1268-1314, on raconte que cette maison était habitée par le diable. La nuit, on voyait sortir par la cheminée des fumées jaunes et des flammes rouges. Vers minuit, le diable sortait, au son d'un cor rassemblant sa meute de chiens et partait accompagné de fantômes pour la chasse ou danser au sabbat. La vérité serait qu'un ou plusieurs alchimistes recherchant la pierre philosophale propageaient cette idée pour travailler en paix; d'autres disent qu'ils battaient monnaie. Cela se peut. Ils pouvaient être en même temps des faux-monayeurs. Il me semble me souvenir qu'ils furent arrêtés. » (Communiqué par Mme Wladenovitch, Tournon ; lettre du 9-VIII-54).

« Un soir du pays de Boutières, silencieux et pur, Célina songeait à l'histoire que sa grand-mère lui avait contée, la

^(*) Nous avons reçu de M. André Blanc, directeur du Cours Complémentaire de Largentière (Ardèche), une lettre qui nous donne quelques précisions sur la rastoulo (cf. Folklore n° 96, Hiver 1959, p. 6). « Seuls les vieux paysans de chez nous connaissent ce terme. Cette maladie se localisait généralement aux jointures et provoquait de très vives démangeaisons. Elle se manifestait aussi par des éruptions : certains l'apparentent à l'eczéma, d'autres à la gale. Il existait des guérisseurs : on allait près d'un cep de vigne, on plaçait la partie malade sous une échelle et on coupait un sarment à la hache sur cette échelle, au-dessus de la partie malade. Quant aux manifestations plus précises de cette maladie et aux autres soins qu'on pouvait y apporter, je n'ai pas pu les connaître. Nous n'avons pas ici de vieux médecins. Les jeunes paysans — jusqu'à 50 ans environ — ignorent ce terme. »

veille, au coin de l'âtre, tandis que dans l'étable voisine, les clochettes des brebis s'agitaient faiblement.

« Il y avait une fois un homme qui rentrait chez lui, à l'heure de vêpres, quand la montagne devient brune et qu'on n'y voit plus bien clair. Voilà qu'il aperçoit sur le chemin un agneau noir qui bêlait, qui bêlait... Il se dit : « C'est une bête perdue. Je m'en vais l'emmener chez moi ». Il se penche, il attrape le bérou (32), qui se laisse prendre, et il se remet à marcher. Au bout d'un moment, son épaule lui faisait mal, tant l'agneau était lourd. Il fait glisser la bête sur une autre épaule. Il marche encore. Le bérou lui écrasait l'échine. Aucun agneau né d'une brebis ne pouvait peser d'un tel poids. Il s'arrête et il dit au bérou : « Mais tu pèses comme le diable! » Et l'agneau lui répond : « C'est que diable je suis! » Et il saute sur le chemin et il s'enfuit en faisant feu des quatre pieds. » (33).

Chaque année, le diable vient chercher une pierre à la Tour de Brison, commune de Sanilhac. C'est pourquoi elle s'écroule petit à petit (34).

Le diable venait jouer de la musique sur la colline de Chirat-Blanc pour faire danser des jeunes filles imprudentes avec des jeunes gens possédés qui les enlevaient. (Jean-Marie Desgrand, Lauthéal, com. de St-Julien-V.).

Le diable est aussi en relation avec des légendes sur les trésors cachés. (Cf. Quelques légendes de chez nous, in : « Armagna du Père Menfouté », 1935, p. 72-73).

GARGANTUA ET AUTRES GÉANTS.

Messire Gargantua au Pays des Pagels.

« On ne sait plus la date, mais il y a de cela beaucoup de siècles, Messire Gargantua parcourant le monde vint visiter nos montagnes. Sa route est encore toute tracée, car il enjambait les vallées l'une après l'autre, ne posant ses pieds qu'à la pointe de nos sucs. Il arriva chez nous du côté du Rhône, par l'Orient, portant sur ses épaules un fagot où il avait mis les arbres d'une petite forêt.

« En abordant la montagne, il déposa son fagot près d'un village : les uns disent le Champ Raphaël, les autres Joux. Peut-être bien ailleurs ? Car chaque conteur réclame l'honneur pour son pays.

⁽³²⁾ Terme amical pour désigner un agneau.

⁽³³⁾ Suzanne Giraud. L'exorcisme du petit agneau, « Almanach vivarois », 1938, p. 125-126.

⁽³⁴⁾ La légende de la tour de Brison est développée dans l' «'Armagna du Père Menfouté », de 1949, p. 49-51.

- « On dit que les débris qui restèrent sur les lieux quand le géant se décida à reprendre son fardeau pour continuer son chemin permirent aux habitants du village de se chauffer tout l'hiver.
- « Arrivé près du Gerbier, Gargantua posa le pied droit sur ce *suc*, le pied gauche sur le Lechous, et ayant déchargé son fagot au sommet du Sepous, il y mit le feu pour s'y chauffer les mains.
- « Passant du côté de Mazan, il lui prit fantaisie de se procurer une canne. Il saisit par la pointe le plus grand sapin de la forêt et l'arracha aussi facilement qu'un homme ordinaire arracherait une paille dans un champ de blé. Avec son couteau, il coupa branches et racines. Puis, cette badine sous le bras, il arrêta sa marche sur Bauzon et Cherchemus. L'empreinte des pieds du géant est encore marquée aujourd'hui aux sommets de ces deux montagnes, par un petit enfoncement.
- « Ainsi posé, on le vit se baisser et boire toute l'eau du lac d'Issarlès.
- « Après cette libation, je vous demande s'il dut éprouver le besoin de chercher un endroit écarté. Un pied sur le Lecous, l'autre sur le Sepous, il inonda un jour durant la vallée de la Loire. C'est peut-être à dater de ce jour-là que la rivière coule où nous la voyons rouler ses eaux?
- « Le roi du pays, pour se le rendre favorable et gagner sa protection, l'invita à goûter, ordonnant qu'on ramassât tout le galou (35) de la montagne et qu'on l'apportât chez lui. Ce qui fut fait. Pendant trois heures, sept valets armés chacun d'une pelle en bois, bourrèrent de galou la gorge du monstre sans parvenir à le rassasier.
- « A la suite de ce festin, il eut pourtant un peu soif. De retour sur ses *sucs* favoris, Lechous et Sepous, enjambant une fois de plus la vallée de la Loire et se courbant, il but dans la rivière, tant et si bien que son cours en fut arrêté pour quelques heures.
- « On dit même qu'en buvant, il aurait avalé plusieurs moutons d'une paredjado (36) qui était venue se désaltérer par là. Tout le troupeau y eût passé si les cornes du bélier qui portaient le peyrossou (37), longues d'au moins deux mètres, ne s'étaient embarrassées dans son gosier.
 - « Après cet exploit, un peu fâché, il quitta la terre et monta

⁽³⁵⁾ Caillé tiré du babeurre.

⁽³⁶⁾ Troupeau de moutons.

⁽³⁷⁾ Sonnaille garnie de pierres-amulettes.

dans la lune où on l'aperçoit, son fagot sur l'échine, enjambant les montagnes de notre satellite comme il le faisait par ici.

« Ne souhaitons pas qu'il revienne! » (38).

La roche d'Alba (canton de Viviers) avait été déposée dans la rivière par Gargantua qu'elle gênait dans son soulier.

- « En remontant la rivière d'Ardèche, et dans le canton de Vallon, on aperçoit un énorme rocher, isolé au milieu du courant, désigné sous le nom de Cayre-Crey, et que la tradition populaire appelle la *Pierre de Gargantua*. La légende rapporte que Gargantua, passant dans la rivière, aurait secoué ce caillou de son sabot et l'aurait laissé là au milieu de l'eau.
- « A la Blachère, dans le canton de Joyeuse, se trouvent de nombreuses tometes en calcaire oxfordien, de forme arrondie et de dimensions colossales, soit isolées, soit superposées par une, deux, même trois, désignées dans le pays sous le nom de Palets des Géants et Palets de Gargantua.
- « Mais là où ces appellations fourmillent, c'est dans les terrains calcaires, où d'énormes roches cubiques de 2 à 25 mètres s'élèvent de tous côtés, et que l'on ne connaît que sous le nom de Pavés-des-Géants. Il se trouve aussi, dans ces terrains, de profonds et insondables avens à l'ouverture béante, presque à niveau du sol, comme le grand souterrain de la Goule, auquel on donne le nom de Gueule de Gargantua. (Communiqué par M. Ollier de Marichard) » (39).
- J. de la Laurencie signale un pied de Gargantua à Montselgues (40).

A Thines, Gargantua voulut construire un pont; il charria des pierres et en fit un tas. Le pont ne fut pas construit, mais les pierres y sont encore.

Gargantua mettait un pied sur une montagne du levant et l'autre sur une montagne du couchant. Il disait :

J'ai traversé les plaines et les vallons, Tous les chemins sont bons. Je les ai traversés Sans jamais y être blessé.

(Les Vans).

Une intéressante légende sur Gargantua est relatée en

⁽³⁸⁾ Paul Besson. Messire Gargantua au Pays des Pagels, « Almanach vivarois », 1933, p. 43-44.

⁽³⁹⁾ Paul Sébillot. Gargantua dans les traditions populaires, Paris 1883, p. 265-266.

⁽⁴⁰⁾ J. de la Laurencie. Empreintes néolithiques et folklore, « Almanach vivarois », 1929, p. 95.

patois dans l'Almanach de la Gazette d'Annonay et du Haut-Vivarais, de 1940-1941, p. 149.

- « En général, sur tous les points du département de l'Ardèche, et principalement dans la partie méridionale, les appellations usitées rappellent l'idée générique des géants.
- « Dans le canton de Bourg-Saint-Andéol, les grands dolmens mégalithiques sont connus sous le nom de *Jayandes* ou demeures des géants.
- « Sur les bords de l'Ardèche, presque en face du village de Saint-Martin-d'Ardèche, se dresse un grand mégalithe qui, vu d'un certain côté, présente exactement la figure d'une tête humaine. C'est le Géant.
- « Dans la commune de la Gorce se trouve un roc percé et isolé, formant portique au haut d'une falaise : il est connu dans le patois local sous le nom de *Ron de Ronle*, Roc de *Roland*. (Communiqué par M. Ollier de Marichard) » (41).
- « On a conservé le souvenir d'un géant fondateur du sublime château de Crussol (Ardèche), si audacieusement perché sur sa roche verticale. Lorsqu'il s'ennuie de sa solitude, il se lève pour aller à la promenade, et, d'une seule enjambée, franchissant la plaine du Rhône, il se trouve à Valence. (A. Balleydier, cité par D. Monnier, p. 533) » (42).
- « Les dolmens du Bourg-Saint-Andéol étaient appelés géardes ou jaïandes, parce que le peuple y voyait des tombeaux de géants [...]. Aussi dit-on en Vivarais que ceux qui construisirent les dolmens étaient des géants qui portaient les « tables » sur la tête et les supports latéraux un sous chaque bras » (43).

Dans les gras (44) d'Uzer, les tombes des Gaulois étaient anciennement appelées tombes des géants. (Louis Vannière, 74 ans, Uzer).

Pour en finir avec les géants, voici ce que nous écrit, à propos de l'un d'eux, M. Charles Forot, de St-Félicien :

« J'ai entendu parler de l'histoire du *Géant Peri-Pheri-deri-geri-mini* par un mien vieux cousin, Mgr Battondier, mort à 73 ans en 1921. Il nous taquinait, nous enfants, en nous disant :

⁽⁴¹⁾ P. Sébillot, Gargantua dans les trad. pop., p. 276-277.

⁽⁴²⁾ Sébillot, Gargantua dans les trad. pop., p. 278.

⁽⁴³⁾ Emile Salomon. Les Dolmens du Vivarais, « Almanach vivarois », 1936, p. 84-85.

⁽⁴⁴⁾ On appelle gras un terrain inculte, parsemé de petits rochers au milieu desquels poussent le thym, le genièvre, la bruyère et autres plantes sauvages, avec quelques espaces découverts où vont paitre les troupeaux.

- « Voulez-vous que je vous raconte l'histoire du Géant P...?
- « Mais il ne nous la racontait jamais ». (Lettre du $1^{\rm er}$ Novembre 1954).

LES CHASSEURS DE LA NUIT.

Les chasseurs de la nuit étaient apparus plusieurs fois dans le champ des rossignols, près du suc des Maures. Ils étaient accompagnés d'une meute de chiens aux gueules pleines de feu. On ne les voyait que la nuit. (Xavier Desgrand, Le Monteil, com. de St-Julien-V.).

Accompagnés de deux ou trois chiens qui, en aboyant, laissaient apparaître des langues de feu, les *chasseurs de la nuit* parcouraient le bois de Combe Noire. « Moi, quand j'étais jeune, que j'avais cinq ans, il me semblait en avoir peur. » (J.-M. Desgrand, Lauthéal, com. de St-Julien-V.).

Les chasseurs de la nuit (en patois: lou tsassaïré dé lo neu) étaient craints par tout le monde. Quand on les entendait venir de loin, il fallait vite s'enfermer. Ils venaient cogner aux portes et aux fenêtres. Si on se moquait d'eux, ils apparaissaient pour prouver qu'ils existaient. (Joseph Cros, La Croix de Roche, com. d'Etables).

Le chasseur de la nuit. « On l'entend parfois chasser la nuit avec son chien, son ombre passe, on entend un coup de fusil. Une jeune fille l'ayant contrefait ou moqué reçut une giffle dont elle porta la marque toute sa vie. Un paysan l'ayant rencontré lui demanda : « De la part de Dieu, que demandezvous ? » Et le chasseur répondit : « Le jour pour toi, la nuit pour moi ». (Communiqué par Mlle Germaine Minodier, Ampurany).

« D'autre part, M. Réat, de la Maisonneuve (Saint-Félicien), nous dit : « Chez M. Buffière, de la Combe, à la Praz, du côté de Massa (Bosas), se trouve un rocher où l'on voit l'empreinte d'un pied et celle de la culasse d'un fusil : celui du chasseur de la nuit. » (45).

LA BÊTE DU VIVARAIS.

On trouvera des renseignements sur cette espèce de bête du Gévaudan dans l'Armagna du Père Menfouté de 1932, p. 65-66.

^{(45) «} Almanach vivarois », 1936, p. 129,

LES CROQUEMITAINES.

La Raspaillaïro. « Quand nous mangions des noix vertes dont le brou nous tachait affreusement les mains, nos mères nous menaçaient de la Raspaillaïro.

« C'était, nous disait-on, une vieille femme — sorcière ou fée — qui, de son petit couteau, râclait jusqu'au sang les mains noircies par les noix vertes.

« Pour ma part, je redoutais la Raspaillaïro et quand j'avais cassé des noix et que je constatais que mes doigts étaient tachés, je les frottais avec désespoir contre des pierres — je les essuyais à mon tablier d'enfant — ce qui, aux yeux de ma mère, n'arrangeait pas les choses!... » (46).

L'Ovairo ou l'Avairo est une sorte de croquemitaine femelle qui protège les raisins (47). Pour empêcher un enfant d'aller manger des raisins, on lui dit : « Veirai l'Ovairo émé so fourcho, sé li mangès sous rain! » (Tu vas voir l'Ovairo avec sa fourche, si tu lui manges son raisin). (Communiqué par M. Louis Cros, Privas, qui tient ce document de M. Giraud. Vaut pour Chassier) (48).

La Roumèque est un genre de sorcière qui fait peur. Elle est dans l'eau. Avec sa queue, elle attrape les enfants par le cou ou les jambes. (Berrias).

La Main Rouge. Les enfants faisaient un détour pour éviter une ruelle des Vans habitée par la Main Rouge. On leur disait : « Elle va sortir par cette fenêtre et vous courir après! » (Les Vans).

 $L'Homme\ Noir.$ On dit aux enfants: « Si vous sortez la nuit, l' $Homme\ Noir$ vous emportera! » (Berrias).

Le Barbu, ou le Bouchtiari, est un homme grand, gros, barbu, déguenillé, portant des lunettes. (Berrias).

Le Babaou nous est signalé, sans description, à Uzer et à Berrias.

La Rakamiaoule est une bête qui attrape les enfants désobéissants. (Berrias).

La Rataplaino (chauve-souris) est utilisée comme croquemitaine (Berrias).

⁽⁴⁶⁾ Pimpanello (Mme Derouret-Serret), La Raspaillaïro, «Almanach vivarois», 1933, p. 89. Vaut pour la région de Ruoms. Cf. l'Armagna du Père Menfouté, 1935, p. 85 (lou Rospolliaïré, de rospolia: râcler quelque chose avec un couteau).

⁽⁴⁷⁾ Avaira, vaira: commencer à mûrir.

⁽⁴⁸⁾ Cf. A. Mazon. Notice sur Vinezac, Privas, 1897 (l'Ovayro).

La Sisample (nom du vent) vient chercher les enfants qui ne sont pas sages. (Berrias).

« Quant aux grand-mères, elles content leurs histoires saintes et leurs sornettes jusqu'à ce que *l'homéné* empoigne les petits qui jurent qu'ils n'ont pas sommeil bien qu'ils en tombent et qu'on les emmène de force déjà rêvant de lutins et d'Arabes! » (49).

FOLKLORE LITTERAIRE

TROIS LÉGENDES.

La cloche souterraine. Si l'on jette une pierre dans un trou qui est situé sur le Suc des Maures, on entend un son de cloche au bout d'un moment. (Xavier Desgrand, Le Monteil, com. de St-Julien-V.).

Lieu où la neige ne prend pas. Selon le même informateur, il y aurait un endroit, sur la même colline, où la neige ne prend pas.

Le chat gourmand. On appelle ainsi une petite montagne qui domine les Fonts de Pouzin, com. de Rompon. On dit que le chat va à la chasse aux lapins pendant la nuit.

CONTES.

LE FILS BOSSU (50). — Il y avait un roi qui avait trois filles. Alors il fait publier qu'il avait une qualité de raisins bien précoce et que celui qui apporterait du raisin aussi beau et même plus joli que le sien il aurait sa fille. Ils sont trois garçons en âge de se marier qui habitent avec leur mère. L'aîné il dit à sa mère:

— Fais-moi un joli panier des plus jolis raisins de la vigne et j'irai le porter au roi.

Alors, à ce moment-là, il fallait marcher à pied. Il dit au revoir à sa mère et à ses frères et il part de sa maison. Et à mi-chemin, il y a une fontaine et il se met à manger son bout de lard que sa mère lui avait donné. Du temps qu'il mangeait ce qu'il avait porté, il arrive une fée. Voilà que la fée lui dit:

^{(49) «&#}x27;Armagna du Père Menfouté », 1912, p. 18.

⁽⁵⁰⁾ Ce conte — reproduit ici tel qu'il nous a été dit — porte le n° 570 dans la classification internationale des Contes-types : A. Aarne et S. Thompson, The Types of the Folk-Tale, Helsinki, 1928.

- Bonjour, mon monsieur.

L'autre lui répond :

— Bonjour, la mère.

Il savait pas que c'était une fée.

— Qu'est-ce que tu portes dans ton joli panier?

Lui ne voulait pas qu'elle le sache. Il lui dit :

— Je porte de la merde.

Voilà qu'elle lui répond :

— La merde soit!

La fée disparaît et lui continue son chemin pour se rendre chez le roi. Quand il arrive chez le roi, on le fait passer dans une salle d'attente, parce qu'il était pas seul, il y en avait beaucoup. Quand son tour arrive, on le fait rentrer pour qu'il présente ses raisins. Et voilà que quand il ouvre son panier, la merde coulait par terre. La fée l'avait ensorcelé. A ce moment-là, le roi appelle ses domestiques et le fait mettre en prison. Seulement, il demande au roi un service, d'aller voir sa vieille mère pour lui dire qu'il était retenu au château. Et on lui a accordé vingt-quatre heures pour qu'il aille voir sa mère. Sa mère s'est mise à pleurer.

— Et qu'est-ce que nous allons faire ?

Alors en voilà pour un. Le second il dit :

— Maman, fais-moi un joli panier du raisin qu'il reste à la treille.

La mère ne voulait pas le faire, mais elle l'a fait quand même. Il prend son goûter et il part. Il arrive à cette fontaine et il se met à goûter. La fée se présente de nouveau.

- Bonjour, bonjour, mon petit; qu'est-ce que tu portes de joli dans ton panier?
 - Des rats!
 - Eh bien, des rats soient!

Alors le voilà reparti pour arriver chez le roi. Et il va de nouveau dans la salle d'attente, attendre son tour. Et quand son tour arrive, on le fait rentrer comme son frère. Le roi lui demande de faire voir ses raisins. En ouvrant le panier, les rats sautent de partout. Le même coup se reproduit. Il appelle ses domestiques pour le faire mettre en prison. Et il demande au roi la permission d'aller voir sa mère. Et alors, sa mère quand elle a su ça : sur trois, deux qui se font mettre en prison!

Voilà que maintenant, nous arrivons au troisième. Le troisième fils, c'est pareil. Il demande à sa mère de lui faire un panier neuf pour aller porter des raisins au roi. La mère ne voulait pas lui faire le panier.

— Sur trois, il y en a déjà deux en prison! Tu vas faire encore pareil, qu'est-ce que je vais faire?

Le troisième était bossu, tordu, mal foutu et laid. Voilà que sa mère cède quand même et il part comme les autres. Arrivé à la fontaine, le même coup se reproduit quand il s'est mis à goûter. La fée lui dit:

- Bonjour, jeune homme!
- Bonjour, la mère, il lui répond.
- Qu'est-ce que tu portes dans ton joli panier?
- Les plus beaux raisins du pays, qu'il lui a dit.

Il ouvre le panier et il en présente à la fée. Elle en a pas voulu, mais elle lui a dit qu'elle souhaitait qu'ils soient plus beaux que ceux du roi. Voilà qu'il repart pour se rendre chez le roi. Et, en arrivant dans la salle d'attente, les autres se moquaient de lui de le voir tout bossu comme ça.

Alors, à son tour, on le fait rentrer dans le salon du roi; on lui fait ouvrir son panier. Les raisins ont été les plus beaux qu'on lui ait présentés jusqu'à ce moment-là et plus beaux que ceux du roi. Alors le roi lui a dit qu'il avait gagné sa fille. Quand il a été félicité de ses raisins, le roi ça lui faisait de la peine, et la fille aussi, de le voir si mal foutu. Le roi lui dit qu'il avait gagné sa fille, mais qu'il avait encore trois conditions à remplir. Il lui a dit qu'il avait cent lapins, qu'il fallait qu'il aille les garder et que le soir il les compterait; il fallait pas qu'il en manque un, autrement il l'avait pas gagnée. Quand on lui a dit ça, il a dit que puisqu'il lui restait quelques jours, il voulait aller voir sa mère pour l'avertir.

Sa mère a été contente quand il lui a raconté l'histoire. De suite après, il repart. Arrivé à la fontaine, il mange son morceau de pain et la fée se présente. Il lui dit qu'il a réussi, mais qu'on lui demande encore trois conditions, surtout pour garder les lapins, qu'à la rentrée du soir il en manque pas un. La fée elle lui donne une baguette magique; elle lui dit:

— Ce soir, quand tu rentreras les lapins, tu diras :

Baguin, baguetto,

Qué touto lé lapins vengo din ma saquetto.

Il a pris la baguette de la fée et il est parti. Dans la journée, pendant que les lapins étaient dans les champs, le roi déguisé en chasseur il faisait semblant de vouloir tuer des lapins. Mais quand il a vu qu'ils étaient gardés, il en a pas tué. Il a accosté le berger et lui a demandé un lapin.

- Mes lapins ne sont pas à vendre ni à donner, il lui a répondu ; ils sont à gagner.
- Et qu'est-ce qu'il faut faire pour les gagner?
- Il faut vous aller rouler nu sur ces tas de bogues de châtaignier.

Alors le roi y est allé, mais il en a vite eu son saoûl. Il a dit que ça ne pouvait faire. Il s'est en allé. Le type avait déjà gagné une de ses conditions. Le soir, il rassemble ses lapins:

Baguin, baguetto,

Qué touto lé lapins vengo din ma saquetto.

Voilà que tous les lapins se rassemblent dans l'écurie. Le roi va les compter; il en manque point. On le fait souper et coucher. Et puis, le lendemain matin, il va de nouveau garder les lapins. Alors dans la journée, le roi déguisé se présente de nouveau. Il demande de nouveau un lapin. L'autre lui dit:

- Mes lapins ne sont pas à vendre ni à donner.
- Et comment il faut faire ?
- Ils sont à gagner.
- Et qu'est-ce qu'il faut faire pour les gagner.
- Il lui répond :
- Vous voyez bien ce rocher pointu : il faut s'y rouler une heure dessus.

Alors, il l'a fait ; mais pas une heure, il en avait vite assez. Le soir, il rentre les lapins avec sa baguette magique :

Baguin, baguetto,

Qué touto lé lapins vengo din ma saquetto.

Le troisième jour, il va de nouveau garder les lapins. Et le roi se présente de nouveau déguisé. Mais le berger ne sait pas que c'est le roi. Il demande de nouveau un lapin.

- Ils ne sont pas à donner ni à vendre ; ils sont à gagner.
- Et alors, qu'est-ce qu'il faut faire pour les gagner?
- Eh bien, vous voyez bien cette mule crevée qu'il y a dans la vallée là-bas; il faut y aller lui souffier le derrière pendant une heure.

Seulement, il a pas voulu s'empoisonner, il a refusé. Alors, le soir, il rentre les lapins. Le roi va les compter: il y a le compte, il en manquait point. Le roi le fait appeler dans son salon:

- Il faut me dire trois vérités, ce qui t'est arrivé pendant les trois jours que tu gardais.
- Le premier jour, j'ai rencontré un chasseur qui m'a

demandé un lapin; je ne lui en ai pas vendu. Le second jour, il se présente de nouveau un monsieur qui me demande encore un lapin; je lui ai refusé. Le troisième jour, pareil.

Le roi lui a dit:

— Eh bien, chaque fois, c'était moi et tu m'as pas reconnu; tu es plus fort que moi; je ne peux plus t'en faire d'autres; tu as réussi partout, tu as gagné ma fille.

Alors, ils font les fiançailles et se préparent pour la noce. Le futur gendre il lui dit:

— Monsieur le roi, maintenant j'ai une grâce à vous demander.

Le roi lui dit:

— Eh bien, parle.

Il lui dit:

— J'ai mes deux frères qui sont en prison; avant de faire la noce, il faut les libérer.

Et ses frères et la mère ont été invités à la noce. Moi, je suis été invité à la noce; et quand la noce a été finie, on m'a fait cadeau de souliers en verre et quand je suis arrivé sur la place de mon village, les souliers se sont brisés et depuis j'ai porté des sabots. (Conté en mai 1953 par Alban Sabatier, 69 ans, retraité de la S.N.C.F., qui tient le conte de feu son père, maçon).

LE LOUP ET LE RENARD (premième version) (51). — Il y avait un renard et un loup qui se sont rencontrés. Le renard a dit au loup:

— Tiens, si tu veux venir avec moi, je connais une nichée d'oiseaux; toi tu mangeras les oiseaux et moi je mangerai la merde.

C'était une ruche d'abeilles. Le renard et le loup la renversèrent et le loup se met à manger les abeilles, croyant que c'étaient des oiseaux; et le renard se met à manger le miel. Il s'en passe partout: sur le museau, la queue, partout, partout; les abeilles ne pouvaient plus le piquer. Le loup était déjà enfle (52) de piqûres! Le loup s'est aperçu qu'il lui avait joué un mauvais tour. Il lui dit:

- Salaud, tu m'as trompé, je me vengerai!

⁽⁵¹⁾ Conte-type n° 41, Le loup qui a trop mangé et ne peut plus sortir du lieu où il est entré. Nous avons recueilli dans la commune de Banne une version moins complète de ce conte.

⁽⁵²⁾ Enfle: enflé.

Le renard lui dit:

— Ne t'inquiète pas; je te mènerai à un endroit où il y a beaucoup du lard; nous irons en manger, nous passerons par le fenestrou (53).

Ils partent tous les deux au village voisin et, arrivés à la maison, ils s'introduisent dans la cave. Le renard ouvre la caisse du salé. Ils se mettent à manger du lard tous les deux tant qu'ils peuvent. Le renard, plus rusé, allait voir de temps en temps s'il pouvait passer le *fenestrou* pour s'en aller. Pendant ce temps, le loup toujours plus vorace, il a mangé à se gonfier à un tel point... Le renard, quand il a compris qu'il avait assez mangé, il est parti et Maître Loup, qui avait été beaucoup moins prudent, voulait partir aussi, mais il n'a pas pu passer, il était tellement gros! Alors le renard de dehors appelle le patron:

— Vincent Do Magé, sortez vite que le loup mange votre lard!

Le patron descend à la cave, ferme la porte et il aperçoit Maître Loup qui fait des efforts épouvantables pour pouvoir s'en aller. Et à chaque coup de trique que lui donnait le patron, le loup se débarrassait d'une grosse carotte (54), et ça a duré jusqu'à ce qu'il a été assommé. Et le renard avait disparu dans la forêt. (Conté en 1953 par Louis Bertrand, 74 ans, ancien facteur, Valgorge).

LE LOUP ET LE RENARD (deuxième version) (55). — Ils faisaient ménage ensemble et toujours le loup il le badinait. Quand le renard avait fait une sottise, le loup lui disait :

- Cette fois-ci, il faut que je te tue, je te pardonne pas!

 Alors le renard lui disait:
- Oh! non, ne me tue pas; je sais un cerisier où il y a des cerises, nous irons en manger.

Puis quand ils étaient sous le cerisier, le renard grimpait sur l'arbre; il mangeait les cerises et il jetait les noyaux au loup. Puis le loup se fâchait encore.

- Il faut que je te tue!
- Oh! non, va, ne me tue pas, je sais un gouffre d'eau où il y a des poissons, nous irons en attraper, en manger.

Ils se prenaient un panier pour aller à la pêche. Quand ils

⁽⁵³⁾ Fenestrou: petite fenêtre.

⁽⁵⁴⁾ Crotte.

⁽⁵⁵⁾ Contes-types nos 2 (La pêche avec la queue) et 41.

étaient dans le gouffre, le renard attachait le panier à la queue du loup et puis, quand il prenaît un poisson, il le mangeait et il jetait une pierre dans le panier; à un tel point que la queue s'est écorchée, elle s'est pelée. Le loup, toujours en colère, voulait tuer le renard. Le renard lui disait:

 Ne me tue pas, je sais un endroit où il y a du miel, du lard, du saucisson.

A cette maison, on faisait fête, on baptisait. Et puis, pour rentrer, il y avait la *chatounière* (56). Ils sont rentrés tous les deux. Ils se sont mis à déguster ce qu'il y avait. Et le renard, toujours fin, quand il avait mangé il allait s'essayer s'il pouvait passer au trou. Et le loup, il mangeait abondamment, il n'avait pas cette ruse. Pour pas faire voir au loup qu'il allait s'essayer au trou, le renard lui disait:

— Entends ces femmes là-haut qui m'appellent, je vais voir ce qu'elles me veulent.

Et au lieu d'aller voir les femmes, il prenaît ses mesures. Le loup, qui se méfiait pas, il était tout gonflé. Alors les femmes sont venues pour chercher des provisions. Quand elles sont rentrées, le renard s'est sauvé; et le loup a bien voulu se passer, mais il n'a pas pu, attendu qu'il était trop gros. Alors, on l'a tué là. (Conté en mai 1953 par Marie-Thérèse Pellier, 72 ans, ancienne cultivatrice, Hôpital des Vans; elle a entendu le conte à la Sarrasine, com. de Berrias, son village natal).

LE LIÈVRE ET LE RENARD. — Une fois le renard avait rencontré le lièvre. Alors le renard dit au lièvre :

— Nous allons faire un pari : celui qui arrivera le premier à tel endroit, je connais un poulailler là-bas, chacun fera son chemin.

Le renard, lui, il remplit ses poches de bouses de vache sans le dire au lièvre. A un endroit, il fallait passer sur un rocher très en pente. Là, le renard prenait une poignée de bouse de vache et la flanquait au rocher, par distances de trente ou cinquante centimètres. Ça lui a permis de franchir le passage dangereux. Et Maître Lièvre, qui n'avait pas de bouse, il a été obligé de faire un long détour et il est arrivé le dernier. (Conté en mai 1953 par Louis Bertrand, Valgorge, voir plus haut).

Silver Monorthad Probable of the Street of a Charles of as annual

et se mittikes en testes testes kollekten in de fe

Charles JOISTEN.

⁽⁵⁶⁾ Chatounière : chatière.

Le Bûcheron et le Roi de la forêt

[Ce conte marocain nous a été communiqué par M. René Vidal, de Toulouse, qi l'a recueilli en 1943, à Rabat, de la bouche de Si Mohamed Dinia. En raison de ses ressemblances thématiques avec plusieurs contes occitans, nous croyons utile de le publier ici.]

Il y avait une fois, dans la forêt de Mamora, entre Kénitra et Salé, un pauvre bûcheron qui gagnait péniblement sa vie en faisant des fagots qu'il vendait à la ville. Sa femme, qui supportait mal sa pauvreté, lui conseillait toujours de s'attaquer au gros chêne qui était au milieu de la clairière. Mais le bûcheron ne pouvait s'y résoudre parce que c'était l'arbre du « roi de la Forêt ».

Il finit cependant par se laisser convaincre. Mal lui en prit: au premier coup de cognée, le tonnerre retentit, la terre s'entr'ouvrit, et notre bûcheron se retrouva au fond d'une caverne devant le génie de la forêt assis sur son trône, au milieu de ses serviteurs, qui lui dit:

« Tu sais qu'il n'est pas permis de toucher à mon arbre. Tu vas mourir. — Grand Roi, je savais en effet que cet arbre était sacré, et qu'il était défendu d'y toucher. Mais je suis très pauvre, et ma femme qui est si belle, si sage et si fidèle, avait tellement besoin d'un peu d'argent supplémentaire pour pourvoir à notre subsistance! Pardonne-moi, je te prie, sois miséricordieux à notre pauvreté. — Bûcheron, je comprends que le désir d'améliorer le sort de ta femme si belle, si sage et si fidèle t'ait entraîné à cette mauvaise action. Aussi, à cause de ta pauvreté, te serai-je miséricordieux. En même temps, je désire te donner le plat à couscous que voici : toutes les fois que tu auras faim, il te suffira d'en frotter les bords pour qu'il se remplisse du couscous le meilleur. Mais en contre-partie, il faut que tu me promettes de ne plus jamais toucher à mon arbre. » Le bûcheron promit solennellement et prit le plat. Et aussitôt après, il se retrouva étendu auprès du grand arbre. La crevasse par laquelle il était passé avait disparu. La cognée sur l'épaule, le plat sous le bras, il reprit le chemin de sa cabane.

« C'est tout ce que tu me rapportes? » lui demanda sa femme en le voyant. « Je rapporte un trésor inestimable, mais d'abord, entrons », lui répondit-il. Et dès que la porte eut été barricadée, il posa le plat sur une natte, s'accroupit devant lui et se mit à en frotter les bords avec les mains. Miracle! A l'instant un couscous fumant, onctueux, parfumé, délectable, remplit

le vaisseau. Et tout en se rassasiant, notre héros se mit à faire le récit de sa merveilleuse aventure, ordonnant toutefois à sa femme le secret le plus absolu sur la bonne fortune qui leur arrivait.

Le lendemain matin, la femme dit à son mari : « Prends ta cognée, et va couper du bois. Nous en avons encore besoin de beaucoup d'argent, car dans une maison, en sus de la nourriture, beaucoup de choses sont nécessaires. A regret, le bûcheron s'éloigna et s'en fut tristement faire des fagots. Mais à peine était-il parti, que sa femme disposait d'une certaine façon des linges à sécher devant sa porte, de telle sorte qu'un autre homme pour qui c'était un signal convenu, et qui était l'amant de la belle, ne tarda pas à venir lui tenir compagnie.

Dès qu'il fut installé, elle plaça devant lui le plat à couscous dont elle frotta les bords. Et le plat se remplit, et pendant que l'amant mangeait, elle lui raconta toute l'aventure dans ses moindres détails. Puis pour lui prouver son amour, elle lui fit cadeau du plat qu'il emporta.

Elle s'empressa ensuite d'aller en acheter un autre tout semblable chez l'épicier du village. Le soir, à l'heure accoutumée, le bûcheron fourbu rentra chez lui. « Comme je suis heureux de te revoir, ma chère femme! Mais je suis épuisé de fatigue et de faim! Vite, donne-moi le plat à couscous! » Et comme la veille, l'homme se mit à en frotter les bords avec la paume de ses mains. Hélas! Il eut beau prolonger cet exercice jusqu'à en avoir la peau écorchée, le plat demeura vide. « C'est le Roi de la Forêt qui s'est moqué de toi, lui dit sa femme. Va le lui dire si tu en as le courage! » Et elle n'était nullement attristée par la perspective qu'une telle démarche pouvait être fatale à son mari.

Celui-ci, rendu furieux par sa déception, n'hésita pas un instant. Il revint tout droit à l'arbre sacré, le frappa de sa cognée avec une violence accrue par la colère, et le même scénario que la veille se reproduisit avec encore plus de force. L'arbre frémit, le tonnerre gronda, la terre s'entr'ouvrit.

« Encore toi! Deux fois en deux jours! Décidément, tu es incorrigible. Mais quelle explication vas-tu me donner cette fois, de ton forfait? — Grand Roi, je serais en effet impardonnable, si votre plat à couscous n'avait cessé de fonctionner, ce soir. — Oserais-tu dire que ce plat ne s'est plus empli de couscous? — C'est cela même, Grand Roi; et c'est ma femme, ma femme belle, bonne et fidèle, qui m'a donné le conseil de venir me plaindre à toi. » — Le Roi de la Forêt cessa de paraître irrité et se mit à sourire: « Ta femme a eu raison, car je vais te faire un nouveau cadeau qui vous rendra riches, mieux que

ne l'aurait fait le premier. Prends ce mouton, enferme-le précieusement, garde-le bien, car c'est un mouton enchanté : toutes les fois qu'il lâche du vent, il expulse une pièce d'or. Et s'il ne t'en fournit pas autant que tu le souhaiterais, il suffira que tu lui souffles au bon endroit pour qu'aussitôt il se remette à en produire. »

Le bûcheron rentra chez lui comme la veille, son mouton sur l'échine. Il rendit compte à sa femme de ce nouvel épisode et son récit merveilleux fut corroboré par le mouton, qui se mit ausstôt, bruyamment, à joncher le sol de pièces d'or. Et même le bûcheron souffla au derrière de la bête, et la récolte s'en trouva accrue. Il n'omit pas d'ordonner à sa femme d'observer un secret absolu.

Le lendemain matin, la femme dit à son mari : « Prends ta cognée et va couper du bois, car nous en aurons besoin pour faire chauffer la nourriture que je vais acheter. » — A regret, le bûcheron s'éloigna et s'en fut tristement faire des fagots. Par le même signal que la veille, l'amant se trouva prévenu et rejoignit sa maîtresse.

Celle-ci lui raconta tout, et même la manière de faire croître la précieuse production. Et le mouton se mit à expulser des pièces d'or qui tintaient en tombant sur le sol. Mais l'amant avait besoin de beaucoup de ces pièces. Dès qu'il eut recueilli les premières, il n'hésita pas à souffler, lui aussi...

Alors, on constata un phénomène inattendu: l'amant demeura collé par les lèvres au mouton, sans pouvoir se détacher de lui. En vain la femme essayait-elle de le tirer en arrière. Elle ne parvenait qu'à lui faire du mal. Heureusement, le mouton, dans cette circonstance délicate, donna une nouvelle preuve de son talent: il se mit à parler. « C'est une question de pression, expliqua-t-il à la femme. Il faut que tu en uses avec ton amant, comme lui-même avec moi. L'équilibre se trouvera rétabli et nous pourrons nous séparer. » — Que faire, sinon obéir à cette suggestion? La femme s'exécute, mais à peine avait appuyé ses lèvres contre son amant, que celles-ci se collent à lui, irrésistiblement. Le mouton, l'amant et la femme demeurent ainsi tenant l'un à l'autre, à quatre pattes au milieu de la pièce.

Enfin, voici le mari de retour. Il ouvre la porte et contemple avec étonnement ce spectacle, qui lui donne la preuve de l'indignité de sa femme et de la justice du Roi de la Forêt.

milité et so milità sourire : « Ta femme a en catema en le vals-

a Foret cesa de caratro

FÉDÉRATION DES

GROUPES FOLKLORIQUES

DU LANGUEDOC-ROUERGUE

Le dimanche 22 Mai 1960 s'est tenu, à MILLAU, l'Assemblée Générale statutaire de la Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue, sous la présidence de M. Maurice Louis, président en exercice de la Fédération, ainsi que l'audition de danses languedociennes et rouergates destinée à récompenser les meilleurs éléments de chaque groupe et à promouvoir les cadres des groupes intéressés.

La désignation de MILLAU pour siège de cette assemblée avait considérablement favorisé les groupes rouergats et gabalitain les plus éloignés; aussi ceux-ci se présentèrent-ils au grand complet, ainsi que « LOU CLAPAS », groupe folklorique languedocien de Montpellier. En contre-partie, les groupes de Toulouse, de Carcassonne ont été handicapés par les questions de transport et les frais très importants que comportent le déplacement de groupes d'amateurs. Néanmoins, ils avaient tenu à faire parvenir au président leur procuration pour les représenter à l'Assemblée générale et leurs vœux de bonne réussite. La désignation qui a été faite de TOULOUSE pour le siège de la prochaîne assemblée générale les mettra en meilleure posture en 1961.

L'Assemblée générale s'est tenue à la Mairie. Elle entendit et adopta à l'unanimité les rapports moral et financier présentés par le Président. Au cours de cette réunion, il fut fait état de la pression inqualifiable exercée par certaine association, sur nos sociétés pour les mettre en demeure de faire un choix entre elles, alors que la Fédération qui n'est dirigée contre personne et ne poursuit que des buts amicaux et éducatifs s'interdit toute ingérence dans les affaires intérieures des groupes qui la composent. Cette atteinte à la liberté a été stigmatisée comme il convient et il est certain que la Fédération prendra toutes mesures qu'imposent une telle immixtion dans la vie de ses membres.

Des projets d'extension de la zone d'action de la Fédération ont été examinés. En raison de la discrétion qu'impose la réalisation des intentions et des projets soumis à l'assemblée générale, celle-ci décida que le procès-verbal de ses délibérations ne serait pas publié, ce procès-verbal restant consigné dans le registre des délibérations.

Entre autres questions mises à l'ordre du jour par le bureau de la Fédération, il faut noter :

1°) La confirmation de l'adhésion à la Fédération de : LOU POUTOU DE TOULOUSO à la date du 6 Mai 1959,

LES CADDETOUS DE LA FLAHUTO, de Toulouse, à la date du 6 Mai 1959,

LE LANGUEDOC, de Casablanca, à la date du 12 Avril 1960, LA CABRETA DU HAUT-ROUERGUE, d'Espalion, à la date du 22 Mai 1960.

- 2°) L'enregistrement de la démission de :
- LE MIMOSA de Montpellier, à la date du 5 Mars 1960,
- LE SOLELH D'OR, de Toulouse, à la date du 4 Mai 1960.
- 3°) La fixation à 10 NF. pour 1960 de la cotisation à la Fédération.
- 4°) La désignation de TOULOUSE pour l'Assemblée générale de 1961, étant entendu que les trois groupes toulousains constitueront un comité d'organisation commun.
- 5°) Conformément à l'esprit de l'article 10 des statuts de la Fédération, il a été décidé de procéder désormais et à partir de 1961 à des auditions de musique folklorique exécutée par les accompagnateurs des groupes et les sociétés musicales spécialisées dans ce genre, de manière à récompenser les meilleurs; des auditions de chants folkloriques exécutés par les membres des sociétés chorégraphiques ou spécialisées, et enfin des présentations de costumes folkloriques. Un règlement spécial sera rédigé à cet effet par le bureau de la Fédération et soumis pour approbation à l'assemblée générale de 1961.
- 6°) Les 7, 8 et 9 octobre 1960 se tiendra à Toulouse le congrès des provinces françaises. La Fédération étant affiliée à l'Union amicale des Présidents d'Association d'originaires des Provinces et de la France d'Outre-Mer, les groupes de Toulouse sont priés de représenter la Fédération à ce congrès. Le nécessaire sera fait par le bureau de la Fédération.

Les autres questions débattues par l'Assemblée générale étant d'ordre confidentiel, le Conseil a décidé que le compte rendu n'en serait pas publié. Pendant que l'Assemblée générale des Présidents délibérait, les divers groupes folkloriques arrivaient à Millau et se préparaient à défiler à travers les rues de la ville pour se rendre à la Mairie où un vin d'honneur devait leur être offert par la Municipalité. Après une très chaleureuse allocution du Maireadjoint, les brèves réponses en remerciement du Président de la Fédération et du D' David, vice-président de la GANTIEI-RELO, chargé de l'organisation des manifestations de la journée, les assistants levèrent leur verre à la prospérité de la Fédération et de Millau tandis que retentissaient les accents de la Coupo Santo.

Enfin, après avoir satisfait aux exigences des photographes et des correspondants de la Presse, les Groupes se dirigèrent vers les lieux où ils devaient déjeuner, mais non sans avoir exécuté tout au long des larges artères de la ville les meilleures danses de leur répertoire, à la grande satisfaction de la population massée sur les trottoirs... et aussi au grand émoi des agents chargés de la circulation qui avaient fort à faire à régler le va-et-vient des voitures à cette heure de pointe.

Pendant le déjeuner pris en commun par les Présidents et les Maîtres, les questions brûlantes intéressant les groupes furent les principaux sujets de la conversation générale. Dans le même temps, les jeunes rassemblés dans une salle de la Mairie mise à leur disposition pour y prendre leur repas, fraternisaient, discutaient, échangeaient des idées... à leur échelon et nouaient des relations d'amitié, réalisant ainsi tout naturellement l'un des buts principaux de la Fédération.

A 15 heures, très exactement, tout le monde se trouvait réuni dans la vaste salle de la Maison du Peuple, remplie sans laisser un pouce d'espace libre, d'une foule vibrante et enthousiaste rassemblée pour assister aux épreuves chorégraphiques destinées à déterminer les récompenses à accorder aux meilleurs éléments des groupes présentés par les Présidents, c'està-dire les concurrents de TERRO MOUNDINO de Toulouse, de LOU CLAPAS de Montpellier, pour les Languedociens; de l'ESCLOUPETO de Rodez, de la GANTIEIERELO de Millau, de l'ETOILE MARVEJOLAISE de Marvejols pour les Rouergats et Gabalitain.

Cette audition qui ne dura pas moins de 3 heures 30 se déroula devant un jury présidé, conformément aux dispositions du règlement intérieur concernant les auditions de danses, par le D' David, président du Groupe organisateur, assisté de MM. Fournier et Jean-Claude Gil, respectivement vice-Président et Maître de danse de LOU CLAPAS, de M. Joseph Vaylet, majoral de Félibrige et Président de LA CABRETA DU HAUT-ROUERGUE, de M. Meissonier et de Mile Bonnieu, Pré-

sident et Maîtresse de danse de l'ETOILE MARVEJOLAISE, de M. GINESTET, directeur de l'ESCLOUPETO, de M. COUGET, président de TERRO MOUNDINO, de M. GIRARD, Directeur de la GANTIEIRELO, et du bureau de cette dernière société... chaque membre du jury étant appelé à noter par écrit (avec abstention pendant l'audition des candidats de leur propre groupe), le classement résultant des moyennes des notes ainsi attribuées.

Les résultats de l'audition proclamés à l'issue de la séance par le Docteur David (avec application de l'article 12) ont été les suivants.

Ont été proclamés dignes du brevet de danseur languedocien:

TERRO MOUNDINO:

M^{11e} Dario Hélène (T.B.) M. Monserie Michel (T.B.)

LOU CLAPAS:

M^{11es} Chabal Françoise (T.B.)

LOMBARDINI Annie (T.B.)

MM. DESNOUES Albert (T.B.)

REQUI Roger (T.B.)

Gimeno Jacques (T.B.)

Ont été proclamés dignes du brevet de danseur rouergat :

ETOILE MARVEJOLAISE:

M^{11es} Nassivera Jeanne (T.B.)
Favier Arlette (T.B.)
MM. Rigal Michel (T.B.)
Sales José (T.B.)

LA GANTIEIRELO:

M^{11es} Scarpati Eliane (Parfait)
SAINT-PIERRE Odile (T.B.)
JEAN Huguette (T.B.)
MM. SEVERAC PIERRE (T.B.)
NOYRIGAT Michel (T.B.)
SAINT-PIERRE Jean-Louis (T.B.)
CAYLUS BERNARD (T.B.)
CAUSSE Alain (T.B.)
COMPAN Didier (T.B.)

L'ESCLOUPETO:

Mme Cabrol, épouse Albella (T.B.)

M¹¹es Boissonnade Monique (T.B.)

Dangles Odette (T.B.)

Maurel Thérèse (T.B.)

MM. Zwernach René (T.B.)

Comte Jean (T.B.)

Mile Ginestet Monique et M. Ginestet Robert (Parfait avec félicitations du Jury).

Ont été proclamés dignes du brevet de Prévôt ès-danses languedociennes:

LOU CLAPAS:

M^{11es} FOURNIER Anny (B.)
GENLOT Nelly (T.B.)
TASSART Renée (B.)
M. GENLOT Marcel (T.B.)

Ont été proclamés dignes du brevet de prévôt ès-danses rouergates :

ETOILE MARVEJOLAISE:

M11e Gravejat Françoise (Parfait).

LA GANTIEIRELO:

M^{11es} CLEMENT Françoise (T.B.)
ALGOUY Claudie (T.B.)

Ont été proclamés dignes d'être reçus dans la catégorie des maîtres ès-danses languedociennes :

LOU CLAPAS:

M¹¹ FOURNIER Régine (Mention Parfait)
M. GIRARD Jean-Paul (Mention Parfait).

ieto, Montpel seraines d'Etamographie de de puntos populos de de la constant de de de la constant de la constan

Avant de se séparer, le jury a estimé que l'ambiance générale qui règne inévitablement dans une salle pleine à craquer étant peu favorable à la sérénité et au calme nécessaires à un candidat qui donne une leçon de danse et fait la démonstration de pas et de figures à un élève, a décidé qu'à l'avenir les épreuves destinées à l'attribution des brevets de prévôts et de maîtres se dérouleraient devant un public restreint.

En outre, le jury a renouvelé ses félicitations particulièrement chaleureuse au jeune couple Monique et Robert Ginestet pour l'exécution exceptionnellement brillante, pleine à la fois de maestria et d'expression, d'une danse rouergate.

Doit également être félicité la société l'ESCLOUPETO pour l'originalité et la tenue de son groupe de musiciens : cabretaires, vielleuse et accordéoniste dont la tenue d'une authenticité scrupuleuse a été très remarquée.

Notons enfin que le « Journal parlé » de la station de Montpellier de la Radio-diffusion-télévision française était représenté par son chef M. Emile Sitbon-Volterra qui a réalisé tout au long de la séance des enregistrements sonores en vue de leur retransmission différée sur les antennes de Radio-Montpellier et de Radio-Toulouse.

C'est donc vers 18 h. 45 que chacun put reprendre le moyen de transport qui l'avait emmené à Millau, en emportant le souvenir inoubliable de cette journée radieuse, passée sous un splendide soleil bien méridional, au milieu d'une jeunesse enthousiaste, heureuse des succès mérités par ses efforts et sa foi dans le folklore de sa terre natale et envisageant déjà la journée de 1961 qui lui permettra de se rendre dans la « Ville Rose », pour rejoindre ceux des amis languedociens à qui la cherté des temps n'a pas permis cette année de se déplacer.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Société Montpelliéraine d'Ethnographie et de Folklore et « LOU CLAPAS » Groupe Folklorique Languedocien.

A la veille de l'Assemblée générale de la Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue, à Millau, le 22 mai 1960, la Société Montpelliéraine d'Ethnographie et de Folklore a présenté une très belle sélection de danses populaires languedociennes.

En effet, c'est devant une salle comble où l'on remarquait de nombreuses personnalités locales que M. Maurice Louis, président de cette société, assisté de M. Jean-Claude Gil, maître de ballet de l'Opéra de Montpellier et maître de danse du groupe folklorique « Lou Clapas », et du professeur Freddy, professeur de danses de société, bien connu à Montpellier, a prononcé Jeudi 19 mai (Salle du Carré-du-Roi) une très intéressante causerie sur « la place de la danse populaire dans la vie au XX° siècle ».

Dans l'assistance, on pouvait voir de très nombreuses élèves de l'Ecole Normale d'institutrices que la directrice, Madame Godart, avait bien voulu autoriser à assister avec leurs professeurs à cette séance d'initiation au folklore chorégraphique languedocien.

Après avoir exprimé sa satisfaction de voir, dans son auditoire ces futures éducatrices qui sont les meilleures auxiliaires dans les questions de folklore, en raison même de leurs contacts étroits avec les populations villageoises, le conférencier, entrant dans le vif du sujet, traita des éléments qui cons-

tituent toutes les danses, en mettant chacun à sa vraie place : symbolisme, chorégraphie, musique, accessoires, forme, technique... Il précisa les diverses catégories de danses pratiquées dans le peuple : danses folkloriques correspondant à des faits traditionnels dans les milieux populaires et répondant à une espèce de « livret », bien que leur symbolisme exact ne soit pas toujours facile à démêler ; danses populaires à figures ou simplement récréatives, danses popularisées dont on connaît l'origine exacte, non populaire ainsi que le processus de leur passage dans les milieux populaires qui les ont adoptées, adaptées et modifiées suivant leur « génie » local jusqu'à en faire de véritables productions du crû.

Il passa ensuite aux difficultés qu'éprouvent les groupes folkloriques pour faire du folklore valable et insista sur la nécessité pour le folkloriste de s'intéresser aux danses modernes qui sont populaires dans leur pays d'origine et qui seront peut-être un jour, au moins pour certaines d'entre elles, popularisées chez nous.

C'est pourquoi, à côté du répertoire normal du Groupe dont quelques danses ont été exécutées sur scène : les Treilles, les Grisettes, la Trompeuse, le Poivre, etc... par le Groupe folklorique « Lou Clapas », la Société montpelliéraine d'Ethnographie et de Folklore avait fait appel au professeur Freddy pour la préparation de quelques danses de société du répertoire des environs de 1900, dont on ne saurait nier le caractère popularisé actuel, telles que polkas, mazurkas, valses... Quant à la présentation de quelques danses modernes, elle avait pour but de préciser les tendances du répertoire actuel.

En définitive, un vaste panorama de la danse populaire, avec de nombreux exemples savamment commentés et fort bien présentés par les danseurs et danseuses du groupe « Lou Clapas », qui, ainsi que l'a souligné son président, est un groupe d'étude chargé de mettre en évidence les travaux de la Société dont il est l'émanation et de valoriser les danses de notre province en les présentant dans leur cadre et leur symbolisme aussi exactement que possible sans aucune pensée de cabotinage et d'exhibition à tout prix.

A noter que les danses présentées par « Lou Clapas » étaient celles préparées pour l'audition du 22 Mai à Millau à l'occasion de l'Assemblée générale des Groupes folkloriques du Languedoc-Rouergue et que la causerie qui les accompagnaît est, à peu de choses près, la communication que le Président doit prononcer en Juillet prochain, à NERVI (Gênes, Italie), au Congrès de l'Association internationale des Critiques de la Danse, à laquelle il appartient. En définitive, deux avant-premières auxquelles a été convié le public montpelliérain.

En écho à cette séance, il a été formulé par certains pseudopuristes, dont la compétence est loin d'égaler les prétentions, certaines critiques et leur étonnement de ce qu'un groupe folklorique ait pu faire exécuter à ses membres un boston, un charleston et un rock n' roll. A ces propos délibérément malveillants on peut opposer que si ces soi-disant folkloristes avaient assisté à la conférence qu'ils n'ont connue que par ouï-dire, et écouté les commentaires qui accompagnaient les danses, ils auraient compris la lettre et l'esprit de la causerie illustrée de démonstrations chorégraphiques, allant des danses les plus classiques dans le domaine du folklore, aux plus modernes. De toute manière, il est moins déplacé de rester dans le domaine de la chorégraphie, même actuelle, que de présenter les danses folkloriques entre un numéro ridicule du clown Zigotto et les roucoulades de M^{11e} Sophie Latapouille, chanteuse réaliste, ce que pourtant ces puristes admettent fort bien. Et enfin, ils auraient dû comprendre que lorsqu'on ne sait pas quelque chose ou qu'on n'a pas vu ce dont on parle, la plus élémentaire des pudeurs et honnêteté, c'est de se taire, au lieu de s'efforcer de nuire systématiquement, et à tout prix.

Dépôt de demandes d'agrément ministériel

Le 31 Mai 1960, le Président de la Société Montpelliéraine d'Ethnographie et de Folklore et Président de la Fédération des Groupes Fokloriques du Languedoc-Rouergue a déposé à la Préfecture de l'Hérault à Montpellier:

- 1°) un dossier de demande d'agrément concernant la Société Montpelliéraine d'Ethnographie et de Folklore et le Groupe Folklorique languedocien « Lou Clapas ».
- 2°) un dossier de demande d'agrément concernant la Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue.

En conséquence, les groupes adhérant à la Fédération peuvent faire état, si besoin est, de cette qualité « en cours d'agrément » de la Fédération.

noncer en Juilles prochein, a «WERVI» (Cônes, citalicis; au

